

Image not found or type unknown



J'ai un Contrat de 20H et je fais 58H par semaine

Par **tanguy67**, le **31/01/2013** à **00:01**

bonjour je suis en nouvelle caledonie

j'ai un contrat de 20h et je fais 58h par semaine , mais mon patron me paye sur une base de 39h pour les heures sup. a t'il le droit

merci

?

Par **pat76**, le **31/01/2013** à **15:13**

Bonjour

Juste un conseil, prenez votre contrat de travail, vos bulletins de salaire et allez le plus rapidement possible à l'inspection du travail.

Vous ne pouvez pas faire plus de 22 heures par semaine heures complémentaires comprises.